



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



QualiFormAgri

Label QualiFormAgri

DEPOSER SON DOSSIER DE CANDIDATURE

AVEC « DEMARCHES SIMPLIFIEES »

Tutoriel

Mise à jour du 20 mars 2024

Les 6 étapes

pour déposer sa candidature au label QualiFormAgri
sur Démarches Simplifiées

1

Je me connecte à la démarche de dépôt du dossier de candidature

J'utilise un compte existant ou je crée mon propre compte, ce compte recevra les notifications*.

J'ai la possibilité d'inviter une personne à compléter le dossier avec moi

2

Je parcours l'ensemble du dossier et prépare les éléments attendus

Différentes informations et pièces justificatives sont attendues qu'il faut préparer en amont. Parfois un modèle à télécharger vous est proposé.

3

Je complète le dossier en ligne et j'y joins les pièces justificatives demandées

Tant qu'il n'est pas envoyé vous pouvez à tout moment revenir, modifier, compléter votre dossier.

4

A la fin, j'atteste sur l'honneur en cochant les cases

Cocher les cases vaut signature de l'attestation sur l'honneur.

5

J'envoie le dossier

L'envoi engage le responsable de la structure. Même si l'envoi est numérique, il est fait après vérification et accord du chef d'établissement.

6

Je suis informé du suivi de mon dossier

Vous pouvez suivre l'avancée de votre dossier, communiquer avec les instructeurs via la plateforme. Une notification mail vous invite à consulter votre dossier lorsqu'une modification est réalisée.

***Important** : au cours du processus de labellisation, tous les échanges se font via démarches-simplifiées, y compris l'envoi des documents de l'audit tels que le contrat de prestation, l'annexe financière, le plan d'audit, le rapport d'audit... Il est donc important de bien choisir la personne qui recevra les notifications de la plateforme.

1. JE ME CONNECTE AU DEPÔT DE CANDIDATURE

La démarche de dépôt de candidature au label QualiFormAgri est accessible à l'adresse :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/label-qualiformagri-candidature>

Important : si le lien ci-dessus ne fonctionne pas, copier-coller le dans votre navigateur.



Point de vigilance

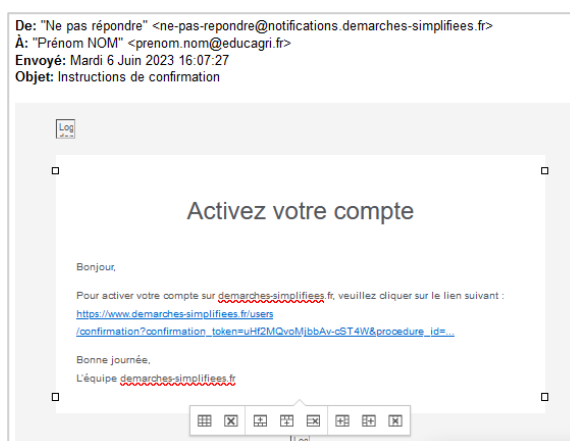
La responsabilité de dépôt du dossier incombe au directeur de l'EPL. Le titulaire du compte, qui n'est pas forcément le directeur notamment pour garantir le suivi des notifications, est le seul à pouvoir déposer le dossier en ligne. Il a ensuite la possibilité d'inviter une personne en tant que responsable du dossier de candidature qui pourra être en charge de la saisie des données. La personne invitée ne reçoit pas les notifications.

2. JE CREE MON COMPTE « DEMARCHES SIMPLIFIEES »

Si vous n'avez pas encore de compte « Démarches Simplifiées », vous devez en créer un en sélectionnant le bouton [Créer un compte démarches-simplifiées.fr](#)

A noter : s'agissant d'une démarche destinée à l'EPLEFPA, nous vous conseillons de créer un compte relié à une adresse mèl professionnelle (existante ou dédiée).

Un lien vous est envoyé par e-mail afin de valider votre inscription. Veillez à consulter les courriers indésirables, spams ou e-mails promotionnels vers lesquels l'e-mail de validation peut être redirigé automatiquement. Cliquer sur le lien puis suivez les instructions.



3. JE COMMENCE LA DEMARCHE

 demarches-simplifiees.fr label-qualiformagri.dger@agriculture.gouv.fr Aide FR

Revenir en arrière

LABEL QualiFormAgri - Dossier de candidature

🕒 Temps de remplissage estimé : 31 mn

[Commencer la démarche](#)

Quel est l'objet de la démarche ? -

Depuis le 15 décembre 2022, le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire est reconnu instance de labellisation par France compétences avec son label QualiFormAgri.

La labellisation QualiFormAgri s'adresse aux établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA). Elle permet d'obtenir la double certification Qualiopi- QualiFormAgri.

La démarche proposée permet aux EPLEFPA de déposer leur candidature en vue de son instruction par la Commission Nationale de Labellisation.

Quelle est la durée de remplissage de la démarche ? +

[Poser une question sur la démarche](#)


Cadre juridique
demarches-simplifiees.fr : 12 mois [🔗](#)
Texte cadrant la demande d'information
[Voir les statistiques de la démarche](#)

Dématérialisation
[Télécharger le formulaire PDF](#) ⬇️

[Etre accompagné dans votre démarche](#)



Inviter une personne à modifier le dossier

 [Inviter une personne à modifier ce dossier](#) ▾

Vous pouvez inviter quelqu'un à remplir ce dossier avec vous.

Cette personne aura le droit de modifier votre dossier.

Adresse mail

Ajouter un message à la personne invitée (optionnel)

[Envoyer une invitation](#)

4. JE COMPLETE LE DOSSIER DE CANDIDATURE



Point de vigilance

Pour gagner du temps, nous vous conseillons de parcourir l'ensemble du dossier afin de lister et préparer en amont les éléments et pièces justificatives à joindre et/ou renseigner.

A noter : vous avez la possibilité sur la page d'accueil de la démarche de « **télécharger le formulaire PDF** » afin de la pré-visualiser.

Le dossier comporte différents types d'éléments :

- Des zones de saisie : merci de respecter les consignes données notamment pour les formats de date.
- Des listes déroulantes.
- Des cases à cocher.
- Des zones de dépôt de pièces justificatives.

Merci de nommer vos fichiers en indiquant le nom de l'EPL et l'intitulé et de les déposer au format PDF

Les pièces justificatives attendues

Demande NDA en cours : Preuve du dépôt de la demande d'enregistrement de la déclaration d'activité datant de moins de trois mois (A déposer uniquement si l'établissement est en cours de demande de Numéro d'enregistrement de déclaration d'activité (NDA))

Déclaration d'activité : Joindre le récépissé de déclaration d'activité établi par la DREETS

Organigramme nominatif et fonctionnel de l'EPL incluant l'activité FPC&A

Certificat : Copie du(des) certificat(s) qualité en cours

Rapport d'audit : Copie de votre dernier rapport d'audit de certification comprenant les non-conformités mineures et les actions correctives prévues le cas échéant

Fiche de présentation de l'activité FPC&A de l'EPLEFPA à partir d'un modèle qui vous est fourni au moment du dépôt de candidature

Bilan pédagogique et financier (BPF)

Lettre d'engagement Qualité de l'EPLEFPA

A tout moment, vous, et la personne invitée, pouvez accéder à votre dossier là où vous l'avez laissé lors de votre dernière visite. Il suffit de vous connecter sur le lien de la procédure de candidature. Tant que vous ne l'avez pas déposé, vous pouvez compléter et modifier votre dossier.



Point de vigilance

Le titulaire du compte et le ou les invités peuvent apporter des modifications sur la saisie. Soyez vigilant aux différentes modifications apportées à votre saisie en effectuant une vérification complète du dossier avant son dépôt.

5. JE DEPOSE LE DOSSIER

Une fois votre dossier complété et prêt à être envoyé, il suffit de cliquer sur en bas à droite de votre écran sur :

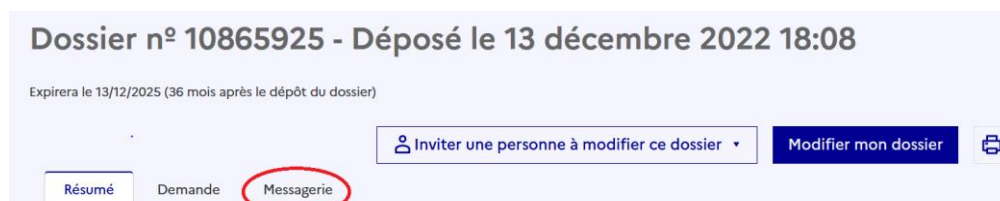
Déposer le dossier

Vous recevez alors un mél de confirmation indiquant que votre dossier a bien été déposé.

6. JE SUIS L'ETAT D'AVANCEMENT DE MON DOSSIER

Vous pouvez suivre et consulter l'ensemble des échanges dans la messagerie associée au dépôt de candidature QualiFormAgri dans Démarches Simplifiées.

Pour cela connectez-vous sur votre compte et allez dans la rubrique Messagerie.



Dossier n° 10865925 - Déposé le 13 décembre 2022 18:08

Expire le 13/12/2025 (36 mois après le dépôt du dossier)

Inviter une personne à modifier ce dossier

Modifier mon dossier

Résumé Demande **Messagerie**

6.1 ELIGIBILITE

Une fois votre dossier réceptionné par le secrétariat permanent de la labellisation, une 1^{ère} vérification sur sa complétude est réalisée.

- Si le dossier est **incomplet**, le secrétariat permanent de la labellisation vous contactera par la messagerie de Démarches Simplifiées pour demander les éléments manquants ou signaler des erreurs.
- Si le dossier est **complet**, vous êtes informé dans la messagerie de Démarches Simplifiées qu'il est éligible et va être instruit par la commission nationale de labellisation pour vérifier sa recevabilité.

6.2 RECEVABILITE

La commission nationale de labellisation statue sur la recevabilité de votre dossier.

- S'il n'est **pas recevable**, vous recevez par la messagerie de Démarches Simplifiées un retour avec le motif de la non-recevabilité
- Si le dossier est **recevable**, un retour par la messagerie de Démarches Simplifiées vous indique que le secrétariat permanent de la labellisation vous contactera pour organiser la suite de la procédure (notamment contrat de prestation et plan d'audit).

DES QUESTIONS ?

www.chlorofil.fr/qualite

contact-qualiformagri@agrosupdiijon.fr